

VOLLEY. Ligue A. Le président du Bouc a officialisé hier un déficit de 256 015 € au 30 juin

Beauvaisais dans le rouge

C'EST UN GRAND ORAL délicat qui attend Eric Bataller, ce matin (10 h 30) à la Direction nationale d'aide et de contrôle de gestion (DNAOCG). Le président du Bouc Volley, en fonction depuis qu'il a succédé fin juin au président historique du club Joël Thiebaut, va en effet présenter au gendarme financier de la Ligue une situation compta-ble dans le rouge.

Selon les comptes arrêtés au 30 juin et certifiés lundi soir par le commissaire aux comptes du club, le Bouc affiche en effet un déficit de 256 015 €, comme l'a officialisé Eric Bataller hier en fin d'après-midi lors d'une conférence de presse. Dans cette somme figure notamment un redressement fiscal de 156 236 € pour les années 2009-2011, mis en recouvrement en février 2014 et soldé en juin. La situation déficitaire du Bouc est d'autant plus compliquée que, selon nos informations, le déficit prévisionnel annoncé pour juin 2015 serait d'un montant supérieur à 400 000 €.

« J'ai pris mes fonctions le 1^{er} juillet, explique Eric Bataller, hier. On a repris les comptes et vérifié l'état de trésorerie. » Ce qu'il découvre progressivement l'interpelle puis l'inquiète, jusqu'au « coup de masse » en octobre, lorsque le cabinet comptable valide les comptes, profondément dans le rouge.

La municipalité prête à avancer 100 000 €

Des problèmes dont il assure n'avoir pas été averti avant sa prise de fonctions. « On ne connaissait pas le souci, indique-t-il. Si on l'avait connu, on ne serait peut-être pas là. Je batteille depuis quelques mois, déjà, dans la discrétion... » Afin de « commander pourquoi le club en est là », le président et le conseil d'adminis-



Beauvais, hier. Eric Bataller, le président du Bouc, a officialisé lors d'une conférence de presse le déficit important du club. (L'P/M/R)

tration du Bouc vont lancer « un référent en expertise » afin d'auditer les comptes des quatre dernières années. Histoire, également, de déterminer d'éventuelles responsabilités, même si Eric Bataller s'est défendu hier de jeter une quelconque pierre dans le jardin de son prédécesseur. « Le président doit se porter garant, je suis obligé de faire une expertise, indique Bataller. On ne vise personne. » Pour tenter de « trouver une solution » aux soucis financiers du club qui dispose cette saison d'un budget de 1,563 M€, Eric Bataller s'est notamment tourné vers les col-

lectivités (la ville de Beauvais, le conseil général et le conseil régional).

La municipalité a fait savoir hier dans un communiqué que Carohne Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, avait fait inscrire au conseil municipal de lundi prochain une délibération permettant d'attribuer au club une avance de 100 000 € sur la subvention 2015.

En contrepartie, la ville exige un plan d'apurement et des explications sur les variations de dépenses inscrites au compte de résultat 2014, comme par exemple des « commissions et courtages » qui ont augmenté de

257 % (+ 25 065 €), ou une masse salariale en hausse de 13 % (+ 94 468 €).

Le club, qui veut revenir à l'équilibre à terme, envisage le transfert d'un joueur (le 4^e central, Keller Gil, a été très peu utilisé jusqu'à présent). Il est prêt, également, à « faire le ménage 2015-2016 », selon le président.

« Il ne faut pas dépenser plus que ce qu'on a, quitte à baisser la masse salariale, indique Eric Bataller. On n'aura peut-être pas des Van Walte et des Depestele, mais il y a de très bons joueurs. » Le club envisage également une souscription. V.M.

BOXE. Le poids moyen de Pont remettra volontairement son titre en jeu le 30 janvier

Karim Achour : « Je ne refuse aucun combat »

IL N'EST PAS DU GENRE à fuir ses responsabilités. Alors qu'il vient de remporter son sixième titre de champion de France des poids moyens, le 15 novembre dernier devant Michel Mothmora (Gien), Karim Achour (24 combats, 18 V, 2 N, 4 D) remettra les gants dès le 30 janvier contre Moez Fhima (27 combats, 23 V, 1 N, 3 D), pour une nouvelle défense.

Une défense par dérogation, puisque le Pontois remet sa ceinture en jeu de manière volontaire, sans que son adversaire ne soit son challenger officiel. Sans détour, il explique son choix.

Pourquoi avoir accepté ce nouveau combat ?

KARIM ACHOUR. Pour moi, c'est logique d'accepter. Je suis boxeur, mon objectif est de boxer, c'est aussi mon travail. C'est un nouveau challenge, mon adversaire est un bon boxeur et ça donnera un combat intéressant. J'aurais pu attendre mon challenger officiel, mais ce n'est pas du tout mon état d'esprit. A partir du moment où je suis en forme, je ne refuse aucun combat.

N'est-ce pas prendre un risque supplémentaire, d'autant que votre combat contre Michel Mothmora a été très disputé ?



Karim Achour va combattre Moez Fhima le 30 janvier pour une nouvelle défense de son titre de champion de France des poids moyens. (L'P/M/R)

Tous les combats représentent un risque. Surtout que si je perds là, ce sera peut-être une double peine, au niveau français et au niveau européen. Mais un challenge, c'est toujours excitant. Concernant mon combat contre Mothmora, je trouve que le score est serré par rapport à la réalité du combat. La salle était bondée, l'ambiance électrique. A chaque fois qu'il tendait un bras, le public criait. Et la boxe, ça reste un jugement humain. Mais, même si je ne me suis pas trouvé au top, j'étais serain.

Ce nouveau combat est-il aussi un moyen de monter dans les classements européens en cas de victoire ?

Non, je ne pense pas qu'une nouvelle victoire changera la donne, ce n'est pas ça qu'il faut. Au niveau européen, ce n'est pas une logique sportive qui est respectée, mais une logique financière. Yvan Mendy (NDR : *le Pontois est quintuple champion de France des poids légers*) est dans le même cas. C'est frustrant, car j'ai envie, mais je ne peux pas. Maintenant, ça ne sert à rien de pleurer. Tout vient à point à qui sait attendre.

Propos recueillis par
ETIENNE MARTIN

Qualifié pour les quarts

Jeudi, Beauvais prenait le meilleur en Ligue A, dans sa salle, sur Montpellier. Les Oisiens réalisaient le match parfait (3-0) pour la première fois de la saison. Et voulaient confirmer à Saint-Nazaire (1^{er} en Ligue A), hier en 8^e de finale de Coupe de France pour leur entrée en lice. Mission accomplie (1-3), même si les Beauvaisiens ont montré des failles après un premier set maîtrisé (17-25).

« On n'a pas fait un match exceptionnel, indique l'entraîneur Giampaolo Medel. On doit faire mieux dans les contre-attaques et notre service fonctionne mieux habituellement. »

Difficile de lui donner tort, puisque quatre fautes consécutives au service pendant le deuxième set ont redonné confiance à Saint-Nazaire. « On s'est arrêtés de jouer. On a peut-être pensé que ça allait être facile. Mais on a montré un bon état d'esprit à la fin. » Quoi qu'il en soit, Medel ne pense qu'à une chose : la récupération, avant un déplacement très important vendredi à Toulouse (4^e). A.Y.

En bref

FOOTBALL
■ **LE MATCH UJA MACCABI - CHOISY-AV-BAC**, initialement prévu samedi (9^e journée de CFA 2) mais annulé à cause d'une panne d'éclairage, aura finalement lieu le samedi 3 janvier à 20 heures, au stade Maryse-Hilsz (Paris, XX^e). La Fédération indemniserà les Oisiens à hauteur de 380 €, pour les frais de ce second déplacement.

BADMINTON
■ **L'ÉCOSSAISE DE CHAMBLY IMOGEN BANKIER** (1^{re} en Europe) a remporté dimanche la finale du double mixte de l'Open d'Ecosse, tournoi classé Grand Prix (2^e niveau mondial). Elle était associée à son compatriote Robert Blair. La Cambysienne Beatriz Corrales (1^{re} 6 en Europe), s'est elle, inclinée en finale du simple dame contre la Japonaise Sato (21-18, 21-9).

RUGBY
■ **ROMAIN ROQUES**, le 2^e ligne de Compègne (Féd. 2), blessé à une main lors de la 2^e journée contre Dijon (6-39), reprend l'entraînement aujourd'hui.
■ **WOLFGANG SCHLACHTER**, le trois-quarts de Beauvais (Féd. 3) victime d'un claquage lors de la victoire à Houilles (32-17), devrait être indisponible plusieurs semaines.